

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

| | |
|---------|-------------|
| Cycle | 2021-2022/2 |
| Titre | CE1D |
| Matière | Sciences |

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Sciences

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études du 1^e degré de l'Enseignement Secondaire

●●● Programme

Numéro de programme : 58/2000/240 (2e édition)

Lien :

[http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20\(2e%20%C3%A9dition\).pdf](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20(2e%20%C3%A9dition).pdf)

●●● Contenu

Les domaines concernés par l'évaluation relèvent des Socles de compétences, c'est-à-dire l'énergie, les êtres vivants, l'air, l'eau et le sol, la matière, les hommes et l'environnement ainsi que l'histoire de la vie et des sciences.

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

L'épreuve consiste en un examen écrit.

Elle est fixée au **mardi 21 juin 2022**.

La durée de passation de l'épreuve de sciences a été fixée à 150 minutes effectives. Celles-ci sont réparties en deux blocs entrecoupés d'une pause : le premier bloc est de 100 minutes et le second bloc de 50 minutes.

Le second bloc commence par une expérience. Cette dernière sera **diffusée au format vidéo**.

●●● Matériel

Matériel requis : de quoi écrire, une latte, une équerre, un crayon noir, des crayons de couleur et une gomme.

Lors de la projection de l'expérience, des feuilles de brouillon seront distribuées pour la prise de notes.

Matériel refusé : dictionnaire, fiches-outils, tout matériel électronique tel que smartphone, montre connectée, etc.

III. Evaluation et sanction des études

Le seuil de réussite à chacune des épreuves externes certificatives (mathématiques, français, sciences, langues modernes) est fixé à 50 % de moyenne globale.